

PRIX LIBRE



Le Petit ZPL

Brèves lucides Cassociologie de l'école La Commune à Zopal

WESH, chose promise, chose due.

On vous en parlait dans le numéro précédent : le Petit ZPL revival. Alors voici notre nouvelle formule. Elle est plus légère mais pas moins vénère.

Faut dire que dès qu'on a le dos tourné, ça verrouille sec du côté des privilégiés. Liberté, égalité, on connaît la chanson. Mais bien sûr, y en a qui sont plus égaux que les autres. Et on peut compter sur l'école pour booster l'ascenseur des enfants de la haute.

On y apprend aussi que le maire de Gif essaie de se faire passer pour plus vert qu'un écolo, que celui de Bures est un dépensier inconséquent et que la présidente de région est capable de toutes les finesses.

Parfois l'esprit de la Commune semble bien loin, même si on en a des souvenirs à Palaiseau.

Et pourtant, là-haut sur le Plateau, on entend chanter « T'as voulu voir Saclay et on a vu Zaclay. », un campement autogéré pour dire non à la ligne 18, cheval de Troie du béton. S'agirait-il d'une hallucination des élus pro ligne 18 ?

En tout cas, faire cauchemarder les élus bétonneurs, ça nous va bien et puis surtout, Zaclay nous sauvera-t-elle des inondations ?

Bon, pour tenter de vous faire golri dans tout ce borborygme, il reste aussi les dessinatrices et les dessinateurs du Petit ZPL. Heureusement qu'on est là, hein ?

Zaclayment vôtre,
L'équipe du Petit ZPL

VENEZ CAMPER À ZACLAY !

un espace autogéré pour se rencontrer, créer, lutter, chiller, festoyer etc.



→ Routes de Trappes entre Villiers-le-Bâcle & Saclay
+ d'infos sur <https://nonalaligne18.fr>

Abonne-toi !

Abonnement à prix libre disponible en ligne sur <https://lepetitzpl.zpl.zone>

@ Contact : lepetitzpl@zpl.zone

🏠 Boutique : 110 rue de Paris, 91120, PALAISEAU

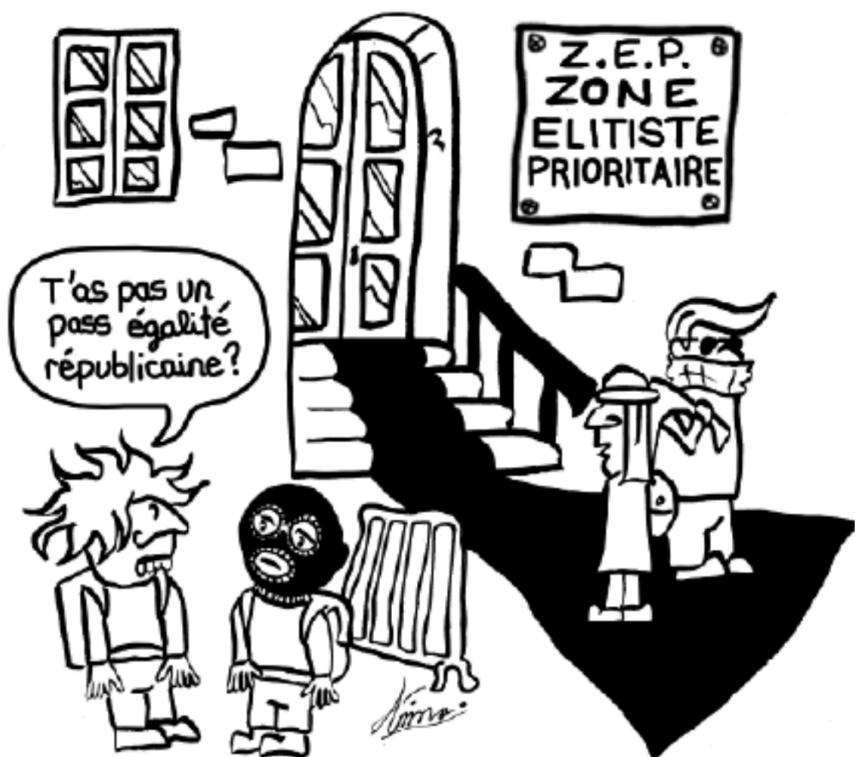


ZONE DE PUBLICATION LIBRE

Torchon palaisien dans la future capitale d'la bourgeoisie Grandparisienne

Z.E.P. À ZOPAL: ZONE ÉLITISTE PRIORITAIRE

À la rentrée 2021, un nouveau lycée international va ouvrir ses portes à Palaiseau. Situé sur le plateau, il vient compléter le rêve d'une *Silicon Vallée* à la française. Mais on commence à le savoir, l'excellence, ça sent le béton et l'inégalité.



Les sommes sont astronomiques : 46,5 millions d'euros. Et ce n'est pas fini.

Le partenariat public/privé avec Vinci impose à la collectivité de payer un loyer à l'entreprise jusqu'en 2041 ! Ce type de montage financier a pourtant été épinglé par la Cour des comptes, l'Inspection des finances et même par le Sénat qui parle de « bombe à retardement budgétaire ».

Selon la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), le but est « d'augmenter la capacité d'accueil dans la voie générale et technologique au regard de la croissance attendue des effectifs lycéens sur le Plateau de Saclay ».

La construction de ce lycée a donc été très rapide. Il faut compter normalement 8 ans, voire 10, pour qu'un nouvel établissement sorte de terre. 4 ans seulement ont suffi. Il faut dire que la région a mis une grosse pression.

Pourtant, il n'y a pas de réelle augmentation démographique. La preuve : selon le même document, l'ouverture du lycée devait se faire en « préservant les structures pédagogiques et les ressources humaines » des établissements scolaires existants. Or l'ouverture de 6 classes de 2nd entraîne la fermeture de plusieurs classes dans les lycées alentours : à Camille Claudel, à Fustel de Coulanges, et au lycée de la vallée de Chevreuse.

Et ce n'est que le début, les niveaux supérieurs seront ouverts au fur et à mesure et l'effectif est appelé à augmenter jusqu'à 1 430 élèves. L'objectif est de monter à 12 classes de 2nd, 11 classes de 1ère et de terminale générale, une 1ère et une terminale technologiques Sciences et Technique de l'Ingénieur et Développement Durable. Y'en a un peu plus, j'vous l'mets ? Un peu de Prépa avec ça ? Une classe préparatoire Technologie et Sciences Industrielle et une classe préparatoire Économique et Commerciale. Deal !

Bref, c'est une construction qui désorganise plus qu'elle ne rend service aux bahuts alentours. Et comble de l'ironie, le proviseur de Claudel a dû organiser l'ouverture de ce nouveau lycée : conception des emplois du temps, répartition des élèves dans les classes etc. Ou comment organiser le conflit d'intérêt !

Une carte scolaire dessinée pour les plus favorisés

Mais alors pourquoi ouvrir un lycée ici ? Il faut en fait poser la question « pour qui ? »

Il s'agit avec ce lycée d'attirer dans la région des familles à fort capital économique et culturel en promettant une éducation d'exception pour leurs enfants. Comment s'assurer de l'excellence ? En sélectionnant les quartiers les plus favorisés évidemment. Et pour cela, l'Éducation Nationale bénéficie d'un outil magique : la carte scolaire. Elle définit les secteurs géographiques dans lesquels les élèves doivent habiter pour avoir le droit de fréquenter tel ou tel établissement. C'est normalement un outil de mixité qui permet de mélanger les publics en jouant sur le découpage géographique. En ce qui concerne le lycée international, le projet de carte scolaire fait strictement l'inverse.

Voilà la sectorisation hallucinante prévue au début par la DSDEN : Bièvres, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villiers-le-Bâcle. Oui, oui, c'est la fin de la liste, ne cherchez pas Massy ni Les Ulis. Ceux qui connaissent la région verront tout de suite le problème. Sinon, un élément pour vous rendre compte : l'Indice de Position Sociale (IPS). Cet indicateur mesure l'environnement d'apprentissage des élèves.

(à suivre)

Et Jésus marchera sur le plateau...

Un centre jésuite au Plateau de Saclay, zone du Moulon, près de CentraleSupélec et l'ENS Paris-Saclay ? Ciel, il manquait plus qu'ça !

Il est prévu un édifice de 1600m² tout en cubes, comme tout ce qui se fait au Plateau : le Centre Teilhard de Chardin Paris-Saclay. L'achat du terrain a été concrétisé en décembre 2020 et le chantier béni le 8 avril dernier.

Et voilà qu'on nous refait toujours et encore le même coup de la « protection de l'environnement ». Dans la brochure jésuite présentant le projet, il est écrit : « Le bâtiment s'appuiera sur des technologies innovantes, dans un souci d'harmonie entre ville et nature, de respect de l'environnement et de la Création. » (1)

Eh oui, rappelons-nous l'Institut Diversité écologique et Évolution du vivant, sur terres agricoles, qui déplorait l'artificialisation des sols due à l'extension des zones urbaines.

Il se dessine donc bien en effet un rapprochement tout particulier entre la techno-science et la foi au Plateau de Saclay, une synergie visant à « conjuguer harmonieusement les dimensions spirituelles et scientifiques de notre société. »

Et à force de s'acharner à la destruction de l'environnement, on finira bien par autoréaliser les prophéties des technos-intégristes et autres curés-évolutionnistes prédisant que l'avenir de l'humanité consistera à s'expatrier sur une exoplanète ! Un truc à la Elon Musk qui ferait passer Thomas Pesquet pour un promeneur du dimanche. Hélas, personne ne sait vraiment ce qu'en pense Jésus-Christ lui-même. Mais vu qu'il chassa les marchands du temple, il est pas interdit de l'imaginer chassant les technophiles businessmen de l'université.



(1) <https://www.centreteilharddechardin.fr/le-centre-teilhard-de-chardin/projet-architectural/>



L'ÉCOLE REDOUBLE LES MÉGALITÉS

La livraison accélérée du lycée international illustre l'injustice scolaire à la française. On connaît les cororicos de l'éducation nationale : méritocratie, pensée des lumières, égalité des chances et sacrée laïcité. Ces discours mythiques sur l'école se heurtent à de moins glorieuses réalités. En France, la classe sociale pèse très lourdement sur le destin scolaire. Toutes les études nationales et internationales le confirment : le système éducatif français figure parmi les plus inéquitables de l'OCDE : il donne plus à ceux qui ont plus (1). En gros, plus les parents ont fait des études, meilleures sont les conditions de vie, plus les enfants ont des chances de réussir à l'école. Cette inégalité provient avant tout des écarts de capital culturel, c'est-à-dire de la proximité ou de la distance du milieu social de l'enfant avec les normes scolaires. Les enfants issus des bourgeoisies intellectuelles reçoivent 5/5 la parole et les méthodes de leurs enseignants. C'est beaucoup plus compliqué pour les enfants d'ouvriers et d'employés.

Les inégalités économiques pèsent aussi : il est beaucoup plus facile d'être psychiquement disponible pour l'école lorsqu'on est bien logé, bien nourri, bien équipé, bien soigné. Ces évidences-là doivent être martelées, elles ne sont ni confidentielles, ni nouvelles et sont facilement accessibles (2). La ségrégation territoriale amplifie ces inégalités sociales. Ce n'est pas un hasard si des sociologues ont publié une recherche intitulée « l'apartheid scolaire » (3). En effet, la ségrégation spatiale dessine grosso modo une école à trois vitesses : établissements situés dans des villes ou quartiers riches accueillant des enfants des classes favorisées, établissements situés dans des zones d'habitation connaissant une certaine mixité, établissements situés dans des territoires pauvres au sein desquels les enfants d'ouvriers et d'employés, les enfants d'immigrés sont relégués. Il faudrait donc redoubler d'efforts pour que l'école devienne vraiment républicaine. Jusqu'à présent, elle n'y parvient pas. Les discours méritocrates sur l'égalité des chances relèvent de blablas trompeurs. Ça mérite un avertissement d'iniquité. Mais le nombrilisme des classes supérieures abonnées aux félicitations du jury se bouche les oreilles face à la raison sociologique. Malgré les discours ronflants sur l'engagement du système éducatif contre toutes les discriminations, les ministres successifs s'obstinent dans des pétitions de principe et des formes récurrentes d'actions superficielles. On tambourine sur des « sensibilisations », des séances initiatiques à la citoyenneté et autres concours artistiques visant à produire des messages gentils... C'est souvent en direction des seuls élèves et ça épouse surtout la forme du sermon (4).

NOUNOURS

Le Petit ZPL - Numéro Été 2021

Date de parution : 5 juillet 2021

Contributions : Sabrina Belbachir, Briac Chauvel, A. P., Raphaël Godechot, Marc Jachym, S, Mike Strach, Benjamin Ordonez, Laetitia Grison, Marie Ponchon, Charlotte Josenhans, Arman, Mathilde Ermakoff, Gabriel Gadré

Directeur de la publication : Raphaël Godechot

Éditeur : Cuculla Pralinae

Impression : FÈVRE, 72 ave du Président Wilson - 93100 Montreuil

ISSN : 2495 5604

Tiré à 2500 ex. Prix libre

(à suivre)

ASKIPARÉ...

Azkip, Zaclay, z'est zuper
Azkip, z'est d'la
dézobéissance zivile
Azkip z'est pas une zad
Azkip z'est zuste zuper
Azkip les zens zont
zympas

Askip Lasteyrie veut qu'on
arrête de boire
Askip y'a un arrêté pour nous
faire arrêter
Askip c'est interdit à la gare et
place de la victoire
Askip Lasteyrie veut qu'on
continue à picoler
Askip, la terrasse est gratuite
pour les bars
Askip faut soutenir nos petits
commerçants
Askip les riches boivent
plus poliment

VALÉRIE L'A DIT?!

JEU

Vrai ou faux?

Valérie Pécresse a-t-elle dit ou fait les dingeries suivantes ?



A) « Moi je veux une région propre. Rien de tel qu'une femme pour faire le ménage »

B) « Si on m'enlève Saclay, moi, il me reste que les pauvres »

C) « Le combat contre les voitures est ringard »

F) « Rungis, c'est l'Île-de-France qui se lève tôt. »

G) « En ce premier mai, j'ai une pensée pour tous ceux qui sont au travail »

H) Elle a supprimé les réductions tarifaires dans les transports pour les demandeurs d'asile.

I) Elle a émis l'idée de démarier les couples gays

D) « Il y a un lien entre terrorisme et immigration, ça sert à rien de tourner la tête. »

E) « Je refuse que la région tombe aux mains d'une alliance gauche extrême gauche, avec des sympathies indigénistes, islamo-gauchistes, décroissantes. »

Réponse : Tout est vrai !
H) Pour cela, elle a été condamnée par le tribunal administratif et par le conseil d'état.

Z.E.P. à Zopal : Zone Élitiste Prioritaire (suite)

enquête sur l'inégalité des chances

Par S.

Basé sur les catégories socio-professionnelles des familles, il prend aussi en compte des facteurs tels que les conditions matérielles, le capital culturel, les diplômes des parents, etc. Il permet notamment de justifier qu'on donne plus d'heures aux établissements qui accueillent un public défavorisé. Eh bien l'IPS prévu pour le lycée international de Palaiseau serait à peu près au niveau de celui de Blaise Pascal à Orsay, lycée ultra favorisé.

On pourrait se dire que cette organisation s'explique par les transports. Ben, pas du tout, au contraire. Pour se rendre au super lycée de Palaiseau, les élèves de Verrières ou d'Igny devront sans doute passer par... Massy (qui n'est pas sur la carte scolaire du lycée). Logique ! Mais bonne nouvelle, depuis Massy, ils pourront prendre la ligne 18 !

Normalement, la sectorisation fait l'objet de groupes de travail qui réunissent élu.es locaux, syndicats et parents d'élèves. Pour le lycée international, no way ! « *Aucune concertation* » déplore Yelena Susic, responsable départementale au SNES, « *lorsqu'on dénonce l'opacité des prises de décision, on nous répond que la concertation n'est obligatoire que pour les collèges.* »

Suite aux différentes mobilisations, notamment une manif à Palaiseau place de la Victoire, le rectorat a amendé un peu la carte scolaire en ajoutant un collège de Massy. Mais le compte n'y est toujours pas, elle reste ultra discriminante.

Un enseignement à deux vitesses

S'il n'y avait que cela... mais l'ouverture d'un lycée qui n'accueille que des élèves favorisés va mécaniquement avoir un effet sur les lycées alentour en désorganisant considérablement la sectorisation existante (déjà discutable). Par exemple, le lycée Fustel est

fréquenté actuellement par des élèves qui habitent à Massy et par d'autres qui viennent de Verrières, souvent plus favorisés. Ce mélange entre les publics est très important. Le chercheur Choukri Ben Ayed a montré que la mixité scolaire diminue la concurrence entre établissements et favorise la réussite de l'ensemble des élèves. Or, si les lycéens de Verrières ont la possibilité d'aller dans le nouveau lycée, ils désertent Fustel. Adieu la mixité.

Même topo à Palaiseau. Entre un lycée tout court et un lycée international beaucoup de parents choisiront l'adjectif qui claque. Et comme le lycée ne pourra pas accueillir tout Palaiseau, il faudra sélectionner. Comment ? Eh bien l'inspection a la réponse : « *l'affectation se fera en fonction de critères boursiers et des résultats scolaires.* » On ne s'excite pas sur les critères boursiers, le nombre de boursiers doit refléter la population du secteur et pas la moyenne nationale... Reste donc les résultats scolaires...

On se dirige vers un beau lycée sur le plateau pour bons élèves bien coiffés qui parlent anglais, et puis les vilains petits cancre on les mettra ailleurs. Après tout, ils n'avaient qu'à travailler à l'école.

La mise en concurrence des élèves

Pour l'instant, on n'a parlé que de recrutement sur carte scolaire. Mais le projet, c'est quand même l'international. Qu'est-ce que ça implique ? La particularité des établissements internationaux,

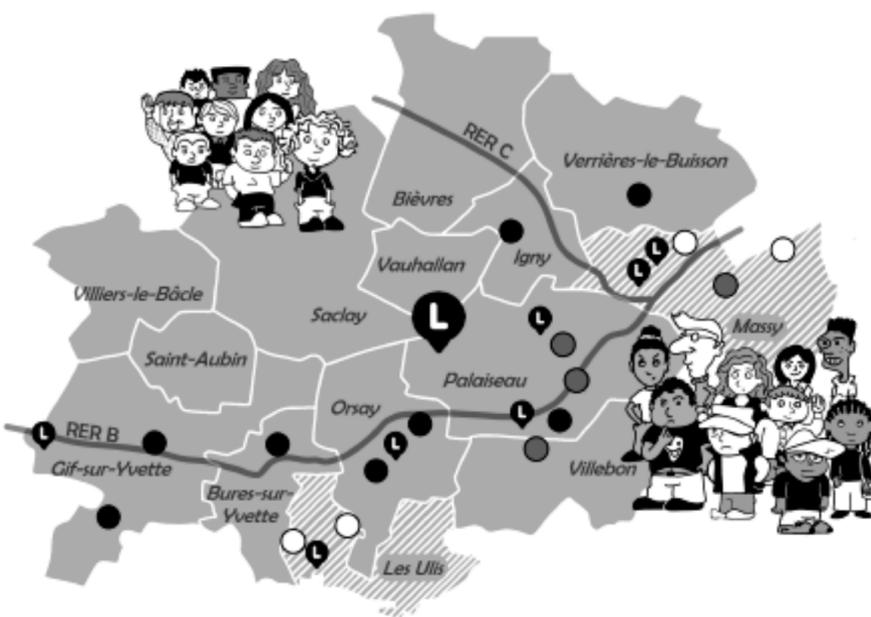
c'est de pouvoir recruter les élèves sur dossier, hors sectorisation. C'est à dire piquer les bons élèves de tous les bahuts autour.

Le discours est toujours le même : de la méritocratie et de l'excellence à gogo, sans jamais dire que les enfants qui fréquentent ce genre d'établissement sont déjà favorisés culturellement et économiquement. La collectivité dépense donc plus pour celles et ceux qui ont déjà plus ! Alors c'est cool, hein, de dépenser masse thunes pour les meilleurs de la classe, mais on fait quoi des autres ?

Un prof de Palaiseau déplore : « *La compétitivité de la France à l'échelle internationale ne saurait se faire au détriment des principes de justice sociale et territoriale.* » Il ajoute « *cette ségrégation socio-spatiale ne peut qu'aggraver un entre-soi qui porte gravement atteinte au pacte républicain.* » Parce que franchement, peut-on vraiment dire que les gens font société s'ils ne fréquentent pas les mêmes commerces, si leurs enfants ne sont pas scolarisés ensemble ?

La situation à Zopal est représentative d'une situation plus globale : plutôt qu'une répartition des inégalités sur des zones larges (type centre-ville/banlieue), les inégalités s'organisent aujourd'hui à plus petite échelle : entre quartiers d'une même ville ou même entre étage d'un même immeuble. L'ouverture d'un lycée élitiste à destination des plus favorisés ne peut qu'accentuer ce phénomène. En effet, elle vient compléter un processus d'exclusion géographique et sociale par un processus d'exclusion scolaire alors que les lycées déjà existants ont des besoins et qu'il faudrait repenser la carte scolaire de la région. On voit bien que l'excellence et la méritocratie sont des prétextes pour piétiner le social.

(1) Choukri Ben Ayed, *La Mixité sociale à l'école*, 2015



L'ÉCOLE REDOUBLE LES MÉGALITÉS (suite)

cassociologie

par Briac Chauvel

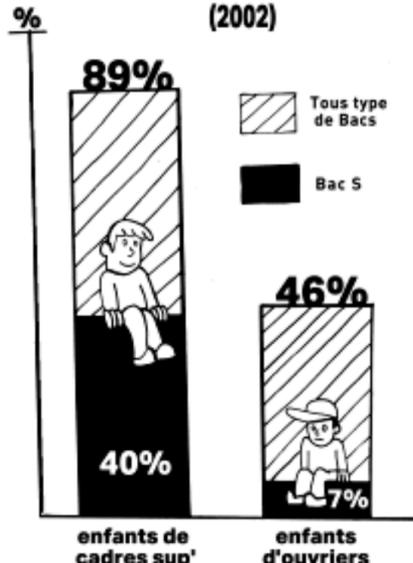
Très rares sont les profs pouvant bénéficier de formation sur les discriminations, le racisme, le sexisme, l'homophobie ou l'handiphobie. Aucun temps de travail n'est particulièrement prévu pour que les enseignants puissent questionner leurs pratiques, analyser leurs propres préjugés, disposer de réelles capacités d'agir sur les discriminations. C'est un peu au bon vouloir de chacun.e. Entre déni de discrimination, moyens insuffisants et mesurette garantissant la bonne conscience, les responsables institutionnels répondent régulièrement par l'offuscation lorsque chercheur-es et militant-es mettent le doigt sur telle forme majeure de sexisme dans l'orientation scolaire, questionnent les manifestations persistantes du racisme à l'école, déplorent les moyens insuffisants pour l'accueil des élèves souffrant d'un handicap ou contestent l'objectivité historique de l'enseignement de fait colonial. Les défenseurs autoproclamés de la « pensée des lumières » se montrent soudain susceptibles lorsque des chercheur-es mettent le projecteur sur la participation du système scolaire à la mécanique des discriminations. Enfin, les incidents surmédiasés qui visent à nous faire croire que la laïcité est assaillie à l'école par des élèves dits radicalisés ou des familles dites communautaristes donnent surtout à voir un dévoilement de la laïcité. La loi interdisant le port de signe religieux

aux élèves n'est pas laïque. La circulaire Chatel qui l'étend aux parents accompagnant bénévolement les sorties scolaires, contestée par le conseil d'Etat n'est pas laïque. La laïcité implique que les fonctionnaires s'abstiennent de porter un signe religieux dans l'exercice de leurs fonctions et garantit la liberté de conscience aux citoyens. Faut-il rappeler que les élèves et les parents accompagnateurs bénévoles ne sont pas fonctionnaires ? Ces mesures incohérentes s'exercent surtout sur un signe, le voile porté par des adolescentes et des mères de confession musulmanes. C'est ainsi qu'elles deviennent discriminatoires.

« La guerre aux pauvres commence à l'école »

« *La guerre aux pauvres commence à l'école* », c'est le titre d'un excellent bouquin de R. Ogien qui démontre en quoi les forces conservatrices ont tout intérêt à agiter des conflits de valeur autour de l'école afin de contourner les problèmes de justice sociale (5). Ce projet de lycée élitiste sur un plateau gentrifié, c'est la guerre aux pauvres qui se poursuit imperturbablement. Que le ministère, la région Île-de-France, l'agglomération et les mairies concernées s'en enorgueillissent au nom de l'excellence et de l'attractivité en dit long sur leur indifférence à propos du devenir scolaire des élèves défavorisés, voire sur leur préférence pour l'inégalité scolaire.

TAUX DE BACHELIERS SELON LA CATÉGORIE SOCIALE DES PARENTS (2002)



(1) Georges Felouzis, *Les inégalités scolaires*
 (2) Voir les enquêtes PISA, les rapports du CNESEO, les rapports de l'ONPV, le site de l'observatoire des inégalités
 (3) Georges Felouzis et Joëlle Perrotin, *L'apartheid scolaire*
 (4) Fabrice Dhume, *L'école face à la discrimination ethnoraciale : les logiques d'une inaction publique*. Cendrine Marro, *Éducation : une inégalité des sexes qui reste à construire*.
 (5) Ruwen Ogien, *La guerre aux pauvres commence à l'école*
 Graphique: Ministère de l'Éducation nationale - Enfants entrés en sixième en 1989 et 1995

Lustucru !

100 pages sur papier glacé, tirées à 11000 exemplaires, avec moult photos de prairies arborées et verts pâturages. Le tout titré « 20 ans d'écologie au quotidien » et préfacé par Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue de protection des oiseaux. Naaaaan, ça peut pas être une publication de Michel Bournat, maire de Gif, cela ? Ben si ! L'opportuniste ami des bétonneurs du Plateau de Saclay a osé et ABD n'y voit que des oiseaux. De feu ?

Les p'tites remarques qui marquent ...

« C'est toujours Banksy qui fait la 4 de couv' ? »
 Un fin connaisseur de street art

« Madame, vous prenez le journal de Palaiseau ?
 - Le journal d'un "certain Palaiseau" »
 Une « certaine » palaisienne

« Faut pas être agressive comme ça, j'vous dis que j'en veux pas ! Je regarde déjà les débats à la télé. »
 Mon ancienne prof d'espagnol

« Vous êtes des dégénérés. »
 Un militant eugéniste du Rassemblement National

La Commune à Zopal

chronique
historique
par A.P.

« Vive la Commune - 1871 », ce tag apparu à Palaiseau-Villebon et les affiches de la Commune de Paris sur la fresque de la mairie, montrent que son souvenir persiste 150 ans après. Si la Commune a laissé sa trace à Palaiseau, Palaiseau a-t-elle laissé sa trace dans l'événement ?

En 1870, après la défaite de l'Empereur contre la Prusse, la République est proclamée. En 1871, aspirant à une république « démocratique et sociale », la ville proclame la « Commune de Paris » en souvenir de celle de 1792.

De mars à mai, le Comité élu édicte des mesures afin de défendre les droits des travailleurs, permettre l'accès à l'enseignement laïc pour tous et instaurer la séparation de l'Église et de l'État. Les élus ont un mandat impératif et révocable, les chefs d'atelier sont élus, dans chaque quartier des comités de discussion sont créés. L'insurrection résonne au-delà de la capitale. À travers le pays plusieurs Communes sont proclamées, des actes de soutien recensés et les insurgés viennent de toutes les régions. Palaiseau, elle, est occupée de septembre 1870 à mars 1871 par l'armée prussienne qui assiège Paris. Les Palaisiens doivent subvenir aux besoins des soldats et contribuer à l'impôt de guerre payé à la Prusse. L'occupation, la proximité avec Versailles et l'arrivée à Villebon en mai des troupes versaillaises rendent les actes de soutien difficiles.

Mais on retrouve des insurgés palaisiens. Louis-André Laville, garde national et ancien insurgé des journées de juin 1848, arrêté par les troupes versaillaises. Parmi les ouvriers partis chercher du travail à Paris, des Palaisiens ont laissé leurs traces dans les condamnations qui ont suivi la répression : François Neveu, plombier et Louis Silly, tonnelier, sont condamnés à la prison ; Adolphe Calbet, parqueteur, est déporté en Nouvelle Calédonie avec 4 500 autres communards.

Note : Nous publierons prochainement en ligne une version plus complète de cet article.

ont commémoré régulièrement « la révolution du 18 mars ». De 1896 à 1903, des commémorations de 1871 sont organisées par les associations et groupes socialistes locaux dans un moment de développement des partis socialistes et de lutte pour la séparation des Églises et de l'État.



Rue de Paris - PALAISEAU - 10/06/33

Le 21 mars 1920, peu après la révolution russe et les tentatives échouées en Allemagne et en Hongrie, la section socialiste et le syndicat du bâtiment manifestent contre la répression des Hongrois insurgés et pour la journée de 8h lors d'une manifestation commémorant la Commune.

Dans un contexte de rapprochement du PCF et de la SFIO pour lutter contre la montée du fascisme, la mémoire de la Commune est réactivée comme histoire partagée. En 1934, le groupe communiste palaisien monte au Mur des fédérés. En 1935, une exposition et des conférences sont

organisées à l'Hôtel des Nations (Place de la Victoire). En 1971, alors que le parti communiste a repris la mairie et que Mai 68 a ravivé le souvenir de la Commune, la MJC organise un événement pour son centenaire. Les noms de certains communards sont inscrits dans l'espace public de Palaiseau pour leur rendre hommage : rue Élisée Reclus, École Louise Michel ou encore École Édouard Vaillant. Nuit Debout, les gilets jaunes et les dernières mobilisations ont mené la lutte pour une démocratie renouvelée. Même le maire s'y mettait l'an dernier dans une tribune : « les solutions politiques de demain viendront des communes ». Bien dit, camarade !

Les Crottes de Brèves

Ça chauffe au tiers lieu en ébullition ! Par contre, il faut être constructif, parler positif, être apolitique et venir avec son portrait en fleurs, comme le disent les règles de vie. Pour le moment, il ne s'y passe pas grand-chose. Faut le temps pour que ça bout ?

Une belle pancarte trône désormais à l'entrée du square des champs frétauts, rebaptisé « îlot de verdure ». On voit bien le projet de Palaiseau dé-re-végétaliser : des petites îles vertes dans un océan de béton.

À Bures-s-Yvette, l'écart dépenses-recettes de la mairie se creuse, se creuse... Heureusement, le président de la CPS est un pote. Report de paiement et étalement de dette cachent le désastre. Ce serait trop la louze de se retrouver sous tutelle. Au SIOM, J.-F. Vigier a plus l'habitude de se payer de nouveaux adjoints (assistant de cabinet, directeur général adjoint) que de devenir lui-même adjoint subordonné au préfet. Suspens ! On a pupilles dilatées et oreilles étirées.

Qui mieux que Renault peut licencier les employé.es de Renault ?

La dégraisse sec chez Renault, à Lardy (sud Essonne). Un tiers des employés du site, soit 800 personnes, vont débarrasser le plancher d'ici fin 2021.

Et on ne parle pas d'ouvriers, non, ça c'était avant. Ces emplois ont déjà tous été délocalisés en Inde ou en Europe de l'Est. Ce sont désormais les salariés de l'ingénierie et du tertiaire qui sont visés par un plan de « départs volontaires ». Sauf que ces derniers sont pas trop chaud-es de se foutre eux-mêmes à la porte. À ce stade, à Lardy, on ne compte que quelques dizaines de volontaires. Alors, la direction innove.

Première option : on ne vire pas les employé-es, on supprime leur poste. Les salarié-es sont présent-es sur le site mais n'ont plus rien à y faire. Une ingénieuse façon de mettre au placard et d'enclencher des dépressions, de pousser au départ « volontaire ».

Toustes doivent disparaître

Deuxième manœuvre, l'utilisation de l'article L1224-1 du code du travail, qui permet le transfert de salariés vers une autre entreprise à poste, salaire, et localisation équivalents. Vous me direz, c'est pas si mal, ils gardent un boulot et des conditions à peu près similaires.

Et si le salarié refuse ? Paf, licenciement pour motif disciplinaire ! « Le L1224-1 ne donne aucune garantie de durée sur la conservation du poste dans la



nouvelle entreprise. Les salariés risquent de se retrouver dans une boîte de moins de 50 salariés, sans syndicat, sans véritable Comité Social et Économique et soumis à toutes les menaces qui pèsent sur les sous-traitants : flexibilité, fin de mission, etc. » détaille Florent Grimaldi de la CGT du site de Lardy, où 17 salariés sont visés. Patience ! Le dispositif devrait être élargi sous peu.

Nokia, Danone, Renault... De plus en plus d'ingénieurs, de chercheurs, techniciens et cadres se retrouvent sans boulot. Ça risque d'être particulièrement violent en Essonne où nos grands chefs ont jugé bon de regrouper nombre de ces activités sur le Plateau de Saclay. Qui sait, ça créera peut-être du boulot chez Pôle emploi ?

Des syndicats ? Pourquoi faire ?

À l'heure des auto-entreprises et du télétravail, qui a encore besoin des syndicats ? C'est sûrement ce que s'est dit François Durovray, président du Conseil départemental. Dès 2016, fraîchement élu, il décide tout bonnement de virer les organisations syndicales (1) de la Maison des syndicats, à Évry et de les reloger

dans l'ancien SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Alors, heureux les jamais-contents ? Et ben non ! Les locaux sont excentrés, ne sont pas du tout adaptés à l'accueil du public. Dépourvu de salles de conférence et de réunion, le site n'offre aucune possibilité de donner des formations syndicales. Olivier Champetier de l'Union départementale explique la manœuvre « De gros aménagements sont prévus sur la place de l'Agora d'Évry, ils veulent embellir. La Maison de syndicats en plein cœur, ça fait tâche. »

Syndicalix résiste encore et toujours

Mais les syndicats se bagarrent. Alors, le département sort sa botte secrète : l'avis défavorable, rendu en janvier 2021, d'une « commission de sécurité » composée d'un représentant de la Mairie d'Évry, du département et du SDIS. Impartiale à souhait. À noter qu'il y a 5 ans, cette même commission avait trouvé le bâtiment aux normes. Ouais mais à cette époque, il fallait pas encore dégrader les syndicats. Faut dire qu'entre temps, le Conseil départemental a su y faire pour que ça se dégrade : fini le gardien logé sur place, plus d'agent d'accueil, ni le ménage pris en charge.

Forcément, ça a impacté la sécurité, l'hygiène et les conditions d'accueil du public. « Le département prétexte une histoire d'argent, mais la Maison des syndicats ne coûte que 200 000 euros par an, uniquement pour les charges. Le budget du département est d'un milliard et demi ! » s'étrangle le secrétaire départemental.

Et maintenant ? L'affaire est remontée jusqu'au préfet qui a décidé d'assurer la médiation afin que la température redescende un peu. Roulement de tambour en attendant le dénouement.

(1) CGT, Sud, FO, CFDT, CFTC, UNSA et la FSU

